

Programme avec aménagements possibles

1^{re} année

Philosophie, Théologie fondamentale, Histoire du christianisme, Bible, Patristique.

2^e et 3^e année

Morale, Anthropologie, Bible, Question de Dieu, Trinité, Christologie, Dialogue interreligieux, Ecclésiologie, Sacrements

En début d'année les étudiants participent pendant deux semaines à la session de rentrée.

À mi-année sont proposées d'autres sessions qui peuvent se rapporter à des questions de société ou de pastorale.

Ce programme n'est pas exhaustif. Les étudiants peuvent aussi choisir des cours dans le domaine des religions et cultures, en éthique publique ou en spiritualité.

www.centresevres.com

Cycle de Formation Théologique et Pastorale

Une formation ouverte à tous

- ♦ Laïcs, religieuses et religieux, prêtres, futurs prêtres
- ♦ Dans un milieu international

Une pédagogie dans l'esprit de la tradition jésuite

- ♦ Ouverture et profondeur de l'enseignement
- ♦ Dialogue avec la culture contemporaine



Inscriptions

- ♦ Renseignements et demande d'inscription au secrétariat : Tél. : 01 44 39 75 01 secretariat@centresevres.com
- ♦ Entretien préalable avec Madame M.-F. GÉRARD, directrice du CFTP.

Les demandes d'inscription sont à adresser par les supérieurs ou responsables de formation pour les religieux(es) à la directrice du CFTP : mf.gerard@centresevres.com

Coût : **2590 €** (facilités de paiement, possibilité de prise en charge au titre de la formation continue)

CYCLE DE FORMATION THÉOLOGIQUE ET PASTORALE

2014-2015

- ♦ Laïcs
- ♦ Religieux, religieuses
- ♦ Prêtres, futurs prêtres



35 bis, rue de Sèvres
75006 Paris
Tél. : 01 44 39 75 00
secretariat@centresevres.com
Métro Sèvres-Babylone

Établissement privé d'enseignement supérieur

www.centresevres.com

À qui s'adresse le CFTP ?

Ce cycle de trois années est destiné à :

- ♦ Des laïcs, des religieux et religieuses engagés en pastorale.
- ♦ De futurs prêtres.
Le cycle correspond à un 2^e cycle de séminaire, deux années d'études avant ou après le CFTP permettant l'accès au ministère presbytéral.
- ♦ À toute personne désirant se former ou se recycler en théologie : chaque situation peut être envisagée avec la directrice de formation.

Laïcs, religieux et religieuses, prêtres, futurs prêtres

« Après quelques années de pastorale vécue dans trois pays différents, c'était l'occasion d'aller à la source de ma foi pour l'approfondir, faire la relecture de ma vie et me préparer à mieux rendre compte de ma foi dans le milieu interreligieux. »

Ignatia B. S.

Qu'est-ce que le CFTP ?

Le **CFTP** est un cycle de trois ans permettant à des personnes engagées dans la pastorale ou l'ayant été de poursuivre des études de théologie en apprenant à analyser leur propre expérience.

À la fin des trois années du parcours est délivré un diplôme, le certificat de Formation Théologique et Pastorale du Centre Sèvres.

Si un étudiant souhaite poursuivre ses études dans le 1^{er} cycle, en vue de l'obtention du baccalauréat canonique, le directeur du 1^{er} cycle pourra déterminer ce qu'il reste à effectuer.

NB : Possibilité de suivre deux années sur trois en passant les examens sans obtenir le diplôme, pour reprendre et approfondir sa foi.

« Le CFTP me convie à approfondir ma foi destinée à nourrir ce monde, ma relation à Dieu, et cela de façon raisonnée et concertée. Cet itinéraire est riche par toutes les relations qu'il crée et le partage éclairé par des textes qui permettent à chacun de donner une nouvelle saveur à sa mission... »

Valérie B.

Quelle est la méthode de travail ?

Les étudiants suivent des cours de 1^{er} cycle mais aussi ceux du programme général du Centre Sèvres.

Chaque semaine, la participation à un séminaire leur permet de travailler une œuvre théologique. Quelques séances sont réservées à des textes pastoraux. La dimension pastorale s'approfondit aussi bien à travers des textes spécifiques que dans une œuvre théologique.

Chaque étudiant est accompagné par un tuteur avec qui il peut échanger sur son travail, ses lectures, son dossier de fin d'année.

Tout au long de l'année, un dossier se constitue, composé de relectures de cours. Un premier exemplaire est remis à la mi-année ; l'ensemble de ce dossier est soumis à un examen oral en fin d'année.

En 3^e année, les étudiants rédigent un mémoire de 15 pages minimum.

